

LETTRE MENSUELLE



Actualités | Comptes-rendus | Agenda

Publication : *La France rurale*, de Chantal Bonnet

Loin des solutions toutes faites, Chantal Bonnet invite chacun à devenir, ou à redevenir, acteur des territoires.

Membre depuis plusieurs années de l'Association Nationale Nouvelles Ruralités, elle publie sous le titre *La France durable, des solutions rurales*¹ un ouvrage qui pose des questions concrètes en matière de transition écologique, de rupture avec le productivisme ou de mesure permettant la réussite des campagnes. Encore plus intéressant, elle y répond par des propositions en ouvrant des pistes concrètes pour tisser des liens « entre les territoires abandonnés et les métropoles conquérantes » et encore plus essentiel en réinvestissant l'action citoyenne.

Nourrie par son expérience de directrice de projets internationaux à l'ONU et à l'UNESCO, urbaniste et experte en aménagement durable et participatif des élus et citoyens dans la revitalisation des territoires ruraux, l'auteur s'engage en lançant un véritable coup de gueule (intitulé de la collection) sur l'urgence d'une réorientation des politiques publiques et privées.

« A l'heure du réchauffement climatique, le XXI^{ème} siècle sera rural ou ne sera pas » assène-t-elle en conclusion, après une tonifiante introduction de Jean Lassalle dont les mots imagés permettent d'entamer le labour d'une campagne devenue cause nationale.

¹ Chantal Bonnet, *La France durable, des solutions rurales*. Préface de Jean Lassalle. Éditions Atlande, 348 pages, 19 € - contact : Éditions Atlande, edition@atlande.eu, 01 46 24 07 15.



Les campagnes en campagnes, des engagements à concrétiser

Sollicités sur les propositions du Parlement rural français (P.R.F.), les candidats aux élections régionales ont diversement exprimé leur projet sur les sujets de la ruralité, ce qui a donné lieu, en Bourgogne-Franche-Comté, à la publication d'une vidéo sur la page Facebook du Parlement rural français.

Unanime, certes, le propos d'un soutien de principe s'enrichit souvent de propositions puisées dans une actualité qui place la campagne sur le devant de la scène. D'ailleurs, la majorité des candidats a relevé ce nouveau « désir de campagne », tout comme la nécessité de travailler à l'attractivité des zones rurales. Objectif : offrir un cadre de vie et un environnement professionnel innovant.

Pour de nombreux candidats, la tentation de renvoyer État et gouvernement à leurs responsabilités dans les secteurs de la santé, de la mobilité ou de la culture émerge nettement même si beaucoup de nos interlocuteurs reconnaissent les actions qui ont pu être menées.

Moins convaincants sur les relations et la recherche d'équilibre entre leur métropole régionale et les territoires ruraux, sujet majeur apparu pendant ce débat, plusieurs candidats affirment cependant souhaiter réorienter l'approche « après une première mandature expérimentale ».

Le discours consistant à présenter la métropole comme irriguante dépasse en effet la barrière des clivages politiques. Interrogés sur la concentration des centres de décision du pouvoir dans le cœur des métropoles, plusieurs candidats avouent la nécessité de travailler à une mobilisation pour la participation des acteurs et populations des territoires peu denses.

Lumière sur : les Foyers ruraux

Arrivé à la tête des Foyers ruraux fin 2019, juste avant la crise sanitaire, Vincent Coccoquebert n'a pas attendu pour lancer un plan de dynamisation de sa structure et de son réseau territorial. En apportant sa contribution aux débats et propositions de l'A.N.N.R. et du P.R.F., en particulier dans le domaine de la citoyenneté. Entretien.

Quel est l'objet actuel de la Confédération nationale des foyers ruraux (CNFR) ?

Nous travaillons sur trois axes : premièrement, fédérer les foyers ruraux et les associations d'animation et de développement en milieu rural adhérentes ; deuxièmement, soutenir et coordonner les fédérations départementales et les unions régionales ; enfin, troisièmement, assurer le pilotage national, la promotion et la défense des structures adhérentes.

Nous conduisons ces objectifs, conscients et heureux de la formidable richesse de nos membres, plus de cent-mille adhérents dont des milliers de bénévoles porteurs de projets, qui vont bien au-delà de la simple animation. C'est ce potentiel méconnu que nous souhaitons mettre en lumière et dans le même temps nous entendons faire profiter d'autres acteurs et les territoires de cette richesse

Pourquoi se retrouver avec d'autres acteurs ?

Les foyers constituent un vecteur fort de relations humaines toutes générations confondues, mais ce sont également des acteurs dynamiques de l'aménagement du territoire en faisant vivre au sens premier les espaces ruraux et semi urbains. Les foyers sont tout autant des points d'appui singulier pour contribuer à la mise en oeuvre d'initiatives formelles ou informelles dans les domaines culturels, sportifs, de loisirs, de convivialité et de citoyenneté.

Comment positionnez-vous la citoyenneté ?

Elle figure au cœur de notre projet. Nous sommes dans la tradition de l'éducation populaire et nous devons jouer ce rôle de catalyseur des énergies citoyennes

Des citoyens dans les territoires ?

Les territoires constituent également une priorité. C'est sans doute pour cela que nous adhérons aux travaux et réflexions de Nouvelles Ruralité et que nous nous retrouvons dans la démarche transversale du Parlement rural français pour, dans nos diversités, exprimer l'innovation et la richesse des initiatives au sein des territoires que nous devons faire reconnaître.

Vous affichez même une « ambition ruralité ». Qu'en est-il ?

Nous sommes certes présents dans les réseaux institutionnels, secrétariat d'État à la ruralité, A.N.C.T., Réseau rural français, etc. mais il faut aller plus loin. Cela passe à la CNFR par la mise en place d'une démarche d'ingénierie que je conduis. Elle prendra en compte l'aspect créatif de notre réseau.

Pour inverser la tendance par des projets concrets, l'A.N.N.R. et le P.R.F. se rapprocheront des présidents réélus et élus pour poursuivre le dialogue sur le fond et surtout apporter une contribution au projet de relance à partir de l'échelon régional. L'organigramme des nouveaux conseils régionaux avec le positionnement de la ruralité livrera d'ailleurs une première indication, dans l'attente des premières orientations.

L'A.N.N.R. remercie les candidats pour leur écoute. Par écrit, au téléphone, en visioconférence, plusieurs ont donné rendez-vous pour les projets de la prochaine mandature. Message reçu.

Voir *Les campagnes en campagne*

Pour une relance territoriale : vers un partenariat avec l'A.d.C.F.

Compte-tenu du contexte économique, Les Interpreneurs, France Cluster et l'Association Nationale Nouvelles Ruralités se sont regroupés afin de rédiger une méthodologie de relance territoriale. Patrice Joly a pu s'entretenir avec Sébastien Martin, président de l'Assemblée des communautés de France, afin de lui présenter le projet et les trois associations ont pu exposer leur travail devant la commission économique de l'A.d.C.F., en vue d'un futur partenariat.

La fin progressive des aides de l'État à destinations des entreprises laisse à craindre l'émergence, dans nos campagnes, de situations économiques extrêmement difficiles.

Or, c'est bien la capacité de rebond de nos entreprises qui conditionnera l'emploi et l'attractivité de nos territoires, en particulier de nos territoires ruraux, dans nos petites et moyennes villes.

Cet état de lieu a poussé Les Interpreneurs, France Cluster et l'A.N.N.R. à imaginer une méthodologie de relance économique territoriale, dont la rédaction a été précédé par un triple constat :

- les territoires ruraux disposent d'atouts importants : un tissu économique qui les maille finement ainsi que la présence d'une multitude de petites et moyennes entreprises remarquables, au potentiel souvent ignoré.
- de considérables possibilités conjoncturelles émergent : nouveaux marchés, issus de la relocalisation et des nouvelles aspirations des populations ; révolution numérique, qui ouvre de nouvelles opportunités ; nombreux fonds disponibles, qu'ils soient privés ou publics.
- l'accès à ces opportunités reste complexe : le chef d'entreprise est souvent isolé et ne dispose pas d'une vision d'ensemble des atouts de son environnement et des synergies dont il pourrait tirer parti ; seules les grandes agglomérations et grandes entreprises en profitent.

Ainsi, cette méthodologie pour l'élaboration d'un plan de relance territorialisé s'inscrit dans une logique participative, avec les élus du territoire et les chefs d'entreprise.

Avec le soutien du sous-préfet à la relance et sa capacité de coordination, de déblocage et d'assistance, elle passe par un diagnostic des forces, faiblesses, potentiels et ressources de chaque



L'A.N.N.R. reçue à l'Élysée pour parler d'un Agenda rural européen

Comme précisé dans *La lettre mensuelle* de mars 2021, le Parlement rural français, à l'initiative de Leader France et de l'A.N.N.R., avait interpellé le secrétaire d'État chargé des Affaires européennes en vue d'encourager le gouvernement à être à l'initiative d'un Agenda rural européen, dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne.

Afin d'échanger plus avant sur ce sujet, Patrice Joly et Julien Mezzano, respectivement président et délégué général de l'A.N.N.R., ont été reçus par les conseillers parlementaires et territoires du président de la République, le 10 juin.

Cet entretien a été l'occasion pour l'A.N.N.R. de rappeler la nécessité pour la France d'initier un agenda rural européen, avec des déclinaisons nationales, d'autant que devait être collectivement admis qu'il s'agissait d'une thématique importante dans un contexte particulier où les européens manifestent un désir de campagne plus fort et où des citoyens ruraux expriment un sentiment d'abandon.

Pour autant, afin de permettre un aboutissement plus certain de cette démarche, les conseillers proposèrent à l'association d'engager un travail plus poussé en amont.

D'une part, en menant une recherche en droit comparé pour analyser les différentes politiques des États membres en la matière, en vue d'ajuster au mieux la méthode d'un Agenda rural européen.

D'autre part, en sollicitant le groupe ruralité du Sénat afin d'activer les réseaux de la diplomatie parlementaire et ainsi déterminer les pays européens susceptibles de suivre cette initiative, de les inclure dans la démarche et d'assurer le succès de la France dans cette entreprise.

entreprise et de l'ensemble territorial, puis après prise de conscience et analyse, par la définition de pistes de développement individuelles et globales.

La méthodologie ambitionne également de faire un état des lieux et une projection des ressources humaines sur le territoire : effectifs et profils des salariés qui risquent de perdre leur emploi ou d'être en sureffectifs et à l'inverse les besoins et compétences nécessaires aux entreprises en développement ou en création.

Cette synergie économique et cette gestion territorialisée des emplois et des compétences permettraient de conduire le plus localement possible les reconversions et adaptations par des formations opérationnelles et ciblées, voire expérimentales.

C'est bien parce que l'intercommunalité est vue comme un acteur privilégié pour le déploiement de cette relance nationale par le local (base territoriale ayant une identité reconnue, bassin de vie et d'emploi, suffisamment vaste pour avoir des ressources, niveau institutionnel de proximité avec la compétence économique et souvent des moyens humains dédiés, etc.), que le collectif s'est approché de l'Assemblée des départements de France.

Ainsi, les différentes rencontres avec l'A.d.C.F. ont ouvert des opportunités de partenariat que ce soit pour la diffusion de cette méthode auprès des présidents d'intercommunalité du réseau de l'A.d.C.F. (communication, séminaire de présentation...) ou pour l'appui et l'accompagnement que pourrait fournir Les Interpreneurs auprès des intercommunalités qui décideraient de se saisir de cette méthode.

Ruralisons l'Europe

Après une consultation menée au niveau européen, à laquelle d'ailleurs la commission Europe du Parlement rural français avait participé par l'envoi d'un document de propositions issues de ses travaux, la Commission européenne vient de publier une communication intitulée : *Une vision à long terme pour les zones rurales de l'UE – Vers des zones rurales plus fortes, connectées, résilientes et prospères à l'horizon 2040.*

L'A.N.N.R., poursuivant l'objectif de promouvoir la rédaction d'un Agenda rural européen, avec des déclinaisons nationales (article ci-contre), a donc sollicité l'ensemble des membres du P.R.F. afin de recueillir leur appréciation vis-à-vis de ce document et des propositions qu'il contient.

L'intérêt manifesté par la Commission envers les territoires ruraux confirme la pertinence de la démarche initiée par l'A.N.N.R. et Leader France.

Dans ce contexte, le recueil des retours des membres du Parlement rural français, attendus avant le 10 septembre, permettra de dégager parmi les axes mis en avant ceux qui apparaissent comme pertinents et, à l'inverse, de mettre en évidence les sujets méritants de figurer dans la stratégie de la Commission, pour que les objectifs ambitieux formulés soient réellement atteints, pour que nos campagnes deviennent « plus fortes, connectées, résilientes et prospères ».

[Consulter la communication de la Commission européenne](#)